

Compte-rendu de la première réunion de travail du GT énergie et déchets tenue
à la DREAL AURA le 14 mars 2024 dans le cadre de la Conférence des parties
(COP) régionale en région Auvergne-Rhône-Alpes

Liste des participants

<i>État</i>	ADEME	Emmanuel GOY
	ADEME	Hervé BAFFIE
	CEREMA	Philippe VIVIERE
	DRAAF	Kevin GAY
	DRAAF	Guillaume ROUSSET
	DREAL	Florian PETRE
	DREAL	Claire GOFFI
	DREAL	Cécile PHILIBERT
	DREAL	Jean-Jacques FORQUIN
	DREAL	MUSY
	DREAL	A. BAILLY
	SGAR	Emmanuel DONNAINT
	<i>Collectivités</i>	Département du Rhône
Métropole Grenoble		Anne CATLOW
Métropole Lyon		Elen DEVAUCHELLE
Métropole Lyon		Blandine MELAY
Région		Nicolas BOUSSELIN
Région		Bérangère CALENTIER
Région		Nicolas BOUSSELIN
Région		Marie-Caroline NICOLAS
Région		Marine PATUREL
Région		Emmanuelle DURRANT
Région		Yann RENARD
SBA63		Laurent COUDUN
Vichy Communauté		Antoine DUFFAUT
Vichy Communauté		Constance CHRONOWSKI
<i>Monde économique</i>	CCI	Camille WAIT
	CITEO	Thomas FLUSIN
	CNR	Sarah FELIX-FAURE
	CNR	Oumy DIALLO
	CRA	Enzo CASNICI
	DALKIA	Didier FROMONT
	ENEDIS	Patrick RAKOTONDRANAHY
	FEDENE	Dorothee OLIVER
	FEDEREC Centre et Sud-Est	Matthieu CHARREYRE
	FEDEREC Centre et Sud-Est	Juliette DEYDIER
	GRDF	Agnès QUEMERE
	GRDF	Laurent RIVOLLET
	GRT Gaz	Karine HYVERNAT
	RTE	Vincent BRIAT
	SNEFID	Laurent DUPON

	TENERRDIS	Céline FALLOT
<i>Associations</i>	AGEDEN	Etienne MASSON
	ATMO AURA	Véronique STARC
	ATMO AURA	Hervé CHANUT
	AURA EE	Blandine DURANDO
	AURA EE	Pierrick YALAMAS
	FNE AURA	Jean-Pierre NICOL
	HESPUL	Emilien LASSARA
	Mountain Riders	Emilie MAISONNASSE
	Rebooteille	Stéphane ROBERT
	Réseau de ressourceries AURA	Noémie GALLET
	Shifters	Clément MACHON
	Shifters	Jason MULLER
	Zéro Déchets Lyon	Claire DULIERE

Aurélié BESCH, Morgane ROLAND et Jeanne SIMONATO étaient présentes à cette première réunion de travail en tant que **modératrices**.

Rappel du contexte

En septembre 2023, le Président de la République a appelé les collectivités à conduire un exercice de planification écologique inédit au sein de leurs territoires en menant des COP territoriales comme outils de discussion stratégique organisées à l'échelle de la région.

Dans l'esprit des Conférences des Parties des Nations-Unies, les COP territoriales visent à renforcer les dynamiques existantes à l'échelle territoriale : il s'agit de partager l'effort nécessaire pour réduire l'empreinte carbone et préserver la biodiversité des territoires en fonction des réalités locales, en intégrant de manière cohérente tous les volets de la planification écologique déjà engagés.

Les principaux enjeux de la territorialisation de la planification pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, rappelés lors de cette première session sont :

- Un enjeu d'harmonisation des démarches à différentes échelles et d'intégration des spécificités de chaque territoire, en posant un cadre commun qui permet un dialogue articulé et une vision commune entre les différents acteurs territoriaux ;
- Un enjeu d'appropriation au niveau territorial de l'impact actuel spécifique à chaque territoire, de la nécessité de la décarbonation, la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources ;
- Un enjeu de massification des actions à mettre en œuvre à court terme qui passe par la mobilisation et l'engagement de l'ensemble des collectivités territoriales, mais aussi des entreprises et des citoyens, en vue d'un partage de l'effort équilibré.

Au programme de cette première réunion sectorielle, une synthèse de l'état des lieux du secteur a été présenté aux participants ainsi que les 3 principaux défis pour l'énergie et les déchets, à savoir :

- **Energie**
 - *Défi 1* : Développer et diversifier rapidement la production régionale d'électricité renouvelable pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation et de reconquête de notre souveraineté énergétique ;
 - *Défi 2* : Développer de façon soutenable mais massive les énergies issues de la biomasse ainsi que la géothermie ou les énergies de récupération pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation et de reconquête de notre souveraineté énergétique ;
 - *Défi 3* : Adapter les infrastructures électriques, gazières, hydrogène ainsi que les réseaux de chaleur et de froid à ces nouvelles productions ENR ;
- **Déchets**
 - *Défi 4* : Atteindre les objectifs de la loi AGEC et de la LTECV pour réduire la production de déchets et de l'enfouissement ;
 - *Défi 5* : Améliorer la valorisation des déchets, en développant la valorisation énergétique et les procédés de recyclage, notamment pour atteindre 77% de bouteilles en plastique recyclé sur le marché d'ici 2025 (et tendre vers 100% d'ici 2030) ;
 - *Défi 6* : Développer les filières de réemploi en lien avec les entreprises de la région ;
 - *Défi 7 (non traité en GT1)* : Réduire les fuites de méthane sur les installations de stockage de déchets non dangereux

Le présent document, en complément du support de présentation, retranscrit les différentes productions et échanges de cette réunion. Il comprend la synthèse des fiches de capitalisation récupérées en séance, les échanges et propositions sur les défis prioritaires identifiés, ainsi que l'identification des actions structurantes déjà mises en œuvre, les actions à renforcer et les nouvelles à engager.

Compte-rendu des échanges

1. Mot d'accueil de Clémentine RENEVIER, cheffe de service DREAL

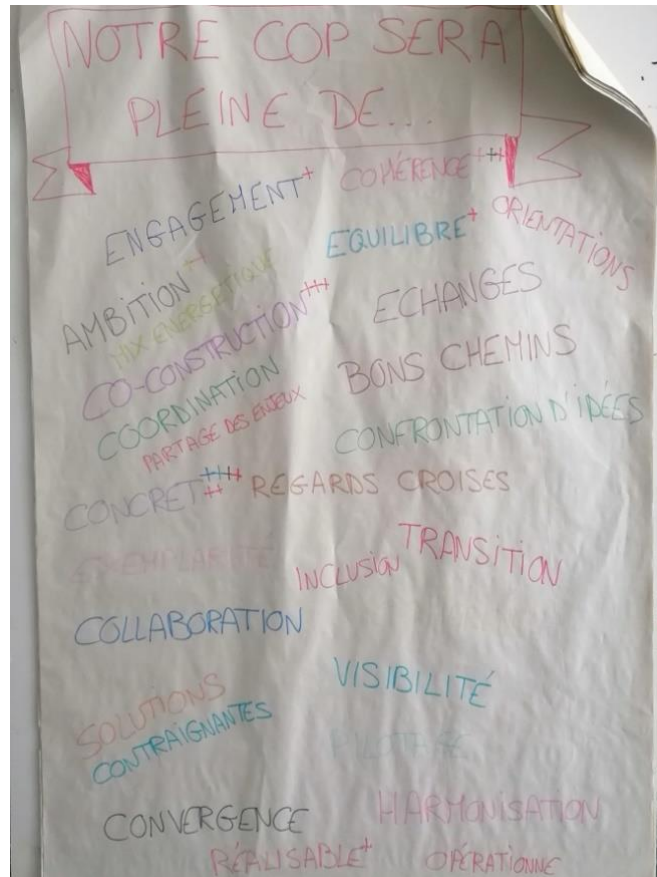
Clémentine RENEVIER a introduit la séance en remerciant les participants pour leur présence et en soulignant l'importance de collaborer pour relever le défi de décarboner le secteur de l'énergie et des déchets. Il est nécessaire d'accélérer les efforts collectifs pour réduire l'empreinte écologique de ce secteur, mais également de saisir les opportunités que cela ouvre en termes d'attractivité et de compétitivité.

Le groupe de travail a pour mission de traduire la planification nationale en actions concrètes au niveau local et d'identifier des leviers d'actions opérationnels. Les dispositifs tels que France 2030, dotés de 5.6 milliards d'euros pour plus de 900 projets, visent à soutenir cette transition, avec l'objectif d'élargir l'initiative à 25 autres sites au niveau national.

Clémentine RENEVIER conclut en assurant sa confiance dans l'engagement des parties prenantes et en soulignant à nouveau l'importance de cette première réunion régionale sectorielle, point de départ prometteur pour concrétiser ces ambitions.

2. Tour de table

Les participants ont été invités à se présenter et à partager à travers un mot « clé » leurs attentes pour cette démarche de COP, et en particulier pour ce premier GT. Les mots qui sont principalement ressortis sont : **cohérence / co-construction / concret / ambition / engagement.**



3. Contexte et objectifs de la COP

Clémentine RENEVIER a reposé en quelques minutes les principaux enjeux écologiques français, les objectifs des travaux de planification écologique à l'échelle nationale, et les enjeux de la territorialisation de cette planification à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les leviers de décarbonation, de préservation de la biodiversité et de gestion des ressources identifiés par le SGPE pour la région ont été présentés, avec un focus sur les leviers du secteur de l'énergie et des déchets, sujet du présent GT.

L'objectif de ce premier GT est de présenter l'état des lieux et les défis écologiques prioritaires identifiés pour le secteur énergie et déchets, de recueillir les avis et réactions des parties prenantes sur ces défis, et d'engager la réflexion sur les actions à mettre en place pour les relever.

4. Partage de l'état des lieux et des défis prioritaires identifiés

Cécile PHILIBERT (partie Energie) et Florian PETRE (partie Déchets) ont présenté une synthèse de l'état des lieux du secteur de l'énergie et des déchets pour la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les participants avaient à disposition une fiche de capitalisation permettant de favoriser l'écoute active et de compiler les retours en temps masqué. La compilation des retours collectés dans ces fiches est présentée ci-après.

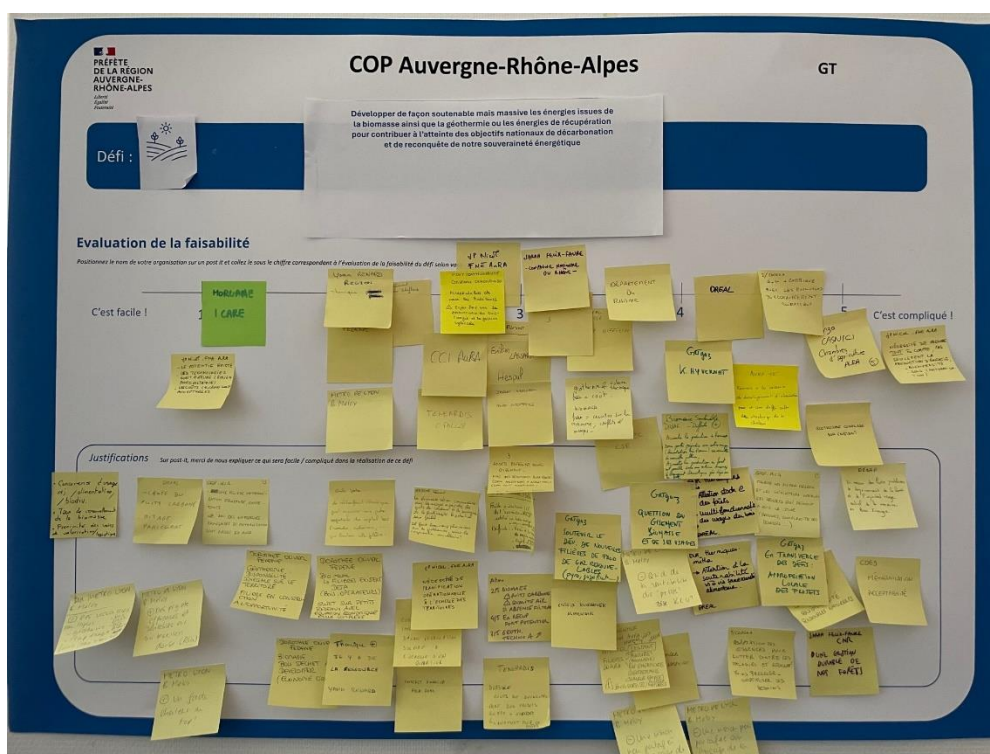
5. Temps d'échanges sur les défis et les actions à entreprendre

Les participants ont ensuite été concertés sur les défis prioritaires et les actions à entreprendre pour les relever. Sur chaque défi, la méthodologie de concertation suivante a été utilisée (dont les résultats sont présents ci-après) :

a. Réactions sur les défis prioritaires identifiés

Pour commencer, les parties prenantes ont pu disposer de quelques minutes afin de :

- Évaluer la facilité avec laquelle la région peut traiter ce défi sur une échelle de 1 à 5 ;
- Justifier leur évaluation dans la zone de commentaires (pourquoi c'est facile ? pourquoi c'est compliqué ?) ;
- Apporter des compléments s'ils pensent à des enjeux complémentaires, afin de revoir éventuellement la formulation des défis.



b. Identification des actions structurantes existantes, des actions à renforcer et des actions à mettre en place sur chaque défi

Ensuite, les acteurs ont été répartis en plusieurs sous-groupes et ont identifié :

- Les actions structurantes déjà mises en œuvre ;

- Les actions à renforcer ;
- Les nouvelles actions à engager par leur structure.

Des fiches actions ont été distribuées pour recenser les engagements de chaque acteur.



c. Restitution en plénière

Chaque sous-groupe a ensuite été invité à partager en plénière les 3 actions phares identifiées par les participants sur sa thématique.

6. Conclusions et prochaines étapes

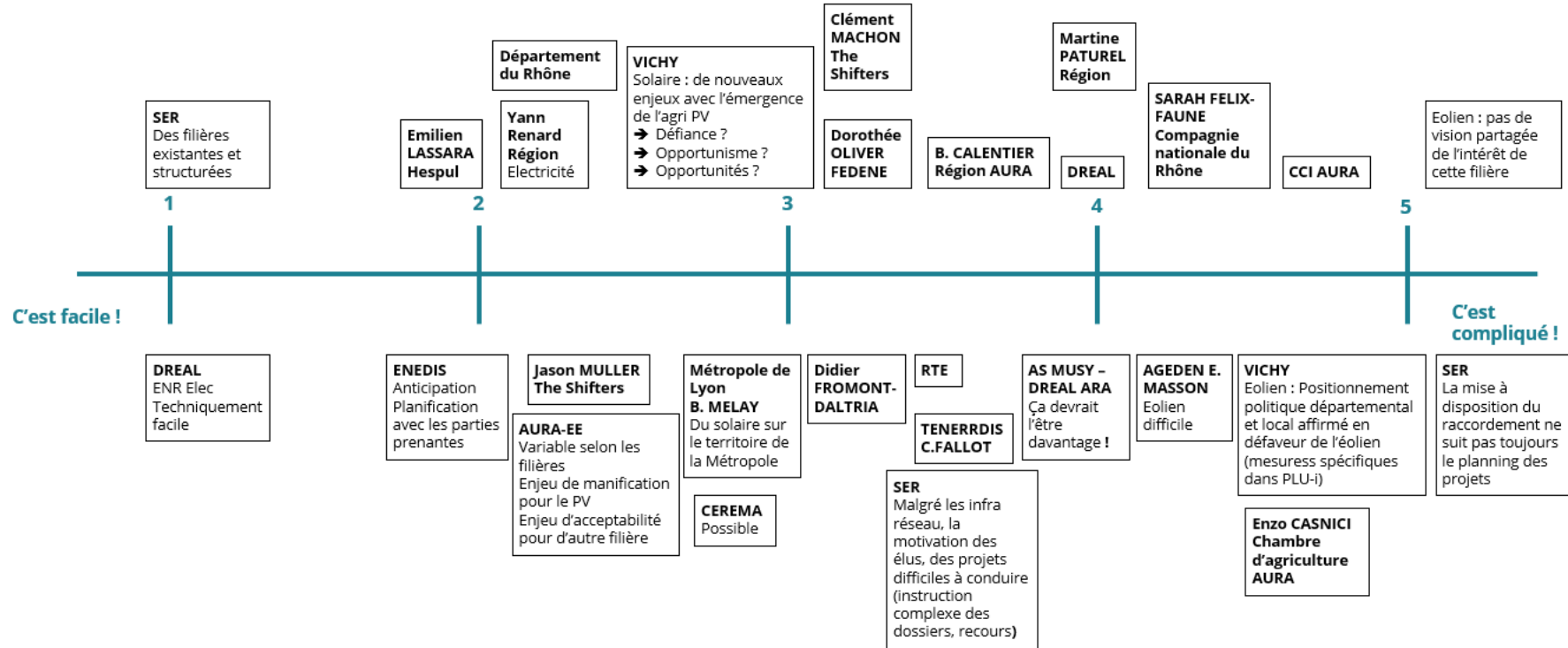
Pour finir, les prochaines étapes de la COP ont été partagées à l'ensemble des participants. A travers un sondage « à chaud » à main levée, le niveau de satisfaction des participants a été mesuré avec une moyenne générale de 4/5.



L'ensemble des résultats de cette concertation est compilé par défi dans les pages suivantes.

Défi 1 : Développer et diversifier rapidement la production régionale d'électricité renouvelable pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation et de reconquête de notre souveraineté énergétique

1. Evaluation de la faisabilité du défi identifié



2. Justification de la faisabilité et identification d'autres enjeux en lien avec le défi

CNR : Compagnie Nationale du Rhône

Pourquoi c'est facile ?	CD69	CNR	Métropole de Lyon	DRAAF	Région	FEDENE	SER	DALTRIA	AGEDEN	RTE	DREAL	TENERDIS	FNE	CRF AURA	Non précisé
Gisement important															X
Ecosystèmes complet					X						X				X
Capacité économique	X		X												X
Dynamique forte					X										X

Cadre réglementaire incitant			X											
Acceptabilité	X													X
Ressource abondante			X					X						
Opportunités				X										
Peu d'impact foncier					X									
Pourquoi c'est compliqué ?														
Concurrence des différents échelons	X													X
Temps de développement d'un parc		X										X		X
Conflits d'usage		X						X	X					X
Soutien trop faible		X												
Cadre réglementaire qui évolue, besoin de le renforcer		X	X				X							X
Manque de moyens		X												X
Gestion des intermittences								X						
Conciliation de l'acceptabilité et de la massification										X				
Beaucoup de contraintes / de freins			X											X
Acceptabilité									X	X			X	X
Absence de vision partagée, oppositions fortes									X					X
Disponibilité de la ressource											X			
Approvisionnement des matériaux														X
Appropriation non acquise										X				
Enjeux d'énergie peu défendus														X
Autres enjeux														
Privilégier l'injection dans le réseau plutôt que la cogénération				X										
Aider davantage les particuliers sur le PV					X									
Bien mesurer les usages et conséquences à long terme												X		
Contextualiser la production											X			
Partage de la valeur													X	

3. Identification d'actions par les acteurs en présence pour relever le défi

Actions structurantes déjà mises en œuvre	Région	DRAAF	Vichy Communauté	AGEDEN 38	CD 69	DREAL	TENERDIS	ADEME	CNR	FNE AURA	HESPUL	Dalkia	FEDEREC	Non précisé
Agrivoltaïsme : cibler son développement en région pour garantir des projets mixant priorité agricole et développement du PV	X													
Actualiser le Schéma Régional Biomasse : chiffrer le potentiel biomasse / coordonner les usages / tenir compte du changement climatique grâce à la DREAL, SGAR, IGN		X												
Création centrale solaire PV (16ha) sur délaissés aéroportuaires grâce à un partenariat avec un développeur suite à AMI			X											
Promouvoir sur chaque EPCI des programmes d'aide à l'émergence des projets, grâce à des moyens (type CCR) pour les collectivités locales				X										
Développer la production PV sur le département grâce à Rhône Mégawatts, EPCI et chambres consulaires					X									
Diffusion des connaissances ENR grâce à l'Observatoire ORCAE et aux experts de la filière						X								
Faire connaître les solutions techniques qui diminuent l'impact des projets (donner envie, faciliter)							X							
Faciliter l'acculturation des élus, techniciens, habitants sur les ENR via l'Académie de la transition énergétique, grâce aux financements, formateurs, partenariats (ADEME, RTE, ENEDIS)					X									
Massification des PV sur les bâtiments des collectivités grâce à une opération pilote sur 10 territoires (financements chargés de mission)							X	X						
Travailler l'acceptabilité des ENR														X
Actions à renforcer														
Lever les freins au PV sur les assurances, les raccordements, la résistance des toitures, l'ADF grâce au GT régional solaire à redynamiser								X						
Une réduction du temps d'instruction des dossiers projets PV et éolien									X					

Former les opérateurs à l'évaluation environnementale, en particulier le « E » de ERC qui est le plus souvent omis										X				
Inciter les développeurs de projets à communiquer sur le suivi de la production de leurs installations							X							
Massifier le PV en ombrières de parking (application de la loi APER) grâce aux sociétés de projets et aux financements externes publics ou privés			X											
Toitures existantes : faciliter leur solarisation (renforcement, panneaux moins lourds...)	X													
Systématiser la production photovoltaïque sur les bâtiments agricoles grâce à la région, les industriels PV, les banques		X												
Kit de solarisation des parkings et entrepôts grâce aux réseaux de préfectures et aux collectivités							X							
Expérimenter localement la levée des freins liés au photovoltaïque, puis diffuser les bonnes pratiques, appeler à changer les cadres non adaptés (réglementaires, techniques) grâce à des partenaires locaux (collectivités, entreprises, services de l'État)											X			
Aider l'autoconsommation collective PV avec un cadre tarifaire plus intéressant grâce au lobbying et à la sensibilisation									X					
Sensibiliser nos élus sur le potentiel ENR qu'ils ont et les soutenir									X					
Donner à voir les potentiels ENR actualisés par commune (à la suite de la mise en place des zones d'accélération des ENR) grâce aux territoires et aux observatoires	X													
Animer un réseau renforcé de conseillers des collectivités (les Générateurs) grâce à l'ADEME											X			
Encourager les investissements par les banques / travailler le lien banques – collectivités territoriales grâce à la Région							X							
Développer la cogénération aux valorisations de la chaleur, privilégier toutefois l'injection dans le réseau (énergie à la demande) grâce à l'ADEME		X												
Développer l'usage du solaire (PV) pour alimenter les usages électriques (pompage) des centrales de production												X		

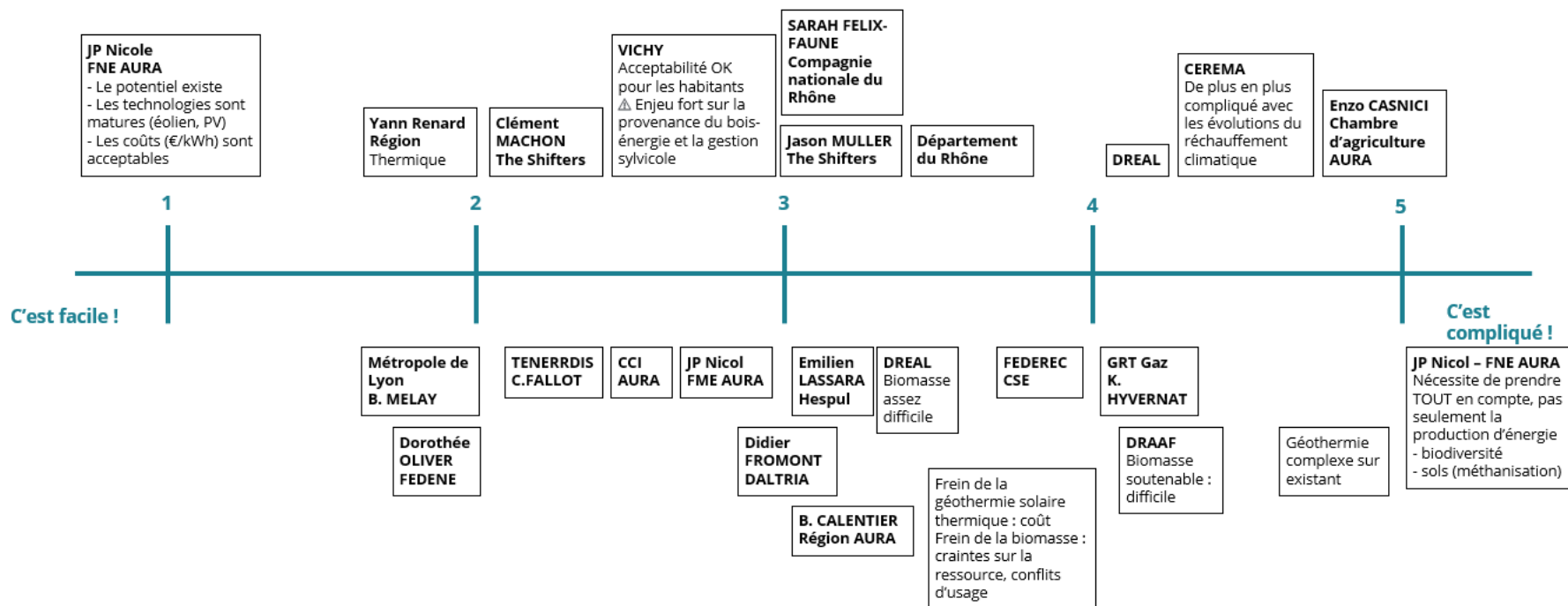
d'énergie thermique grâce à l'utilisation des toitures des bâtiments et à l'autoconsommation collective																
Des projets agrivoltaïques vertueux et soutenables et acceptés localement grâce à une vraie collaboration avec les instances agricoles									X							
Engager les concertations sur les projets bien à l'amont pour limiter les contentieux en fin de parcours (au moment de l'enquête publique il est trop tard), grâce au FNE AURA prêt à participer										X						
Planifier pour que les opérateurs sachent où ne pas aller et où aller, après vraie concertation pour éviter les zones sensibles (pas de PV sur forêt) grâce aux FNE prêt à participer										X						
Actions à engager																
Identification par l'État des zones de déploiement des ENR à hauteur (au moins) des objectifs et « autorisés d'office »																X (le groupe)
CRE																X (le groupe)
Un soutien politique fort vis-à-vis de l'éolien en AURA									X							
Permettre la disponibilité des infrastructures réseau par la loi ZAN et l'anticipation du réseau																X
Redéfinir le rôle des ABF																X
Lutter contre les « a priori » contre l'éolien grâce à des ateliers pédagogiques pour tout public					X				X						X	
Travailler à l'appropriation des ENR par la société civile (et les élus) grâce aux sciences comportementales et aux actions en articulation des collectivités territoriales, de l'État et des opérateurs	X						X									
Inciter les industriels consommateurs à investir dans la production ENR								X								
Clarifier et revoir les objectifs en matière d'hydroélectricité : moderniser les grosses unités existantes (5TWh), en particulier les STEP (potentiel élevé) / arrêter tout nouveau projet sur petits cours d'eau (potentiel très faible et impact majeur)											X					
Moins de contraintes militaires en équilibre avec nos ambitions en éolien										X						

Accompagner les communes et EPCI dans la définition de leur zone d'accélération (cohérence et efficacité) grâce au schéma départemental					X									
Changer d'échelle dans le déploiement des projets citoyens grâce à l'étude de préfiguration et un plan d'action coconstruit								X						
Appuyer les coopératives citoyennes (projet d'énergie citoyenne)						X								
Développer l'autoconsommation collective en secteur public et privé			X											

Les actions en **bleu** ont été identifiées en séance, par les participants, comme étant prioritaires.

Défi 2 : Développer de façon soutenable mais massive les énergies issues de la biomasse ainsi que la géothermie ou les énergies de récupération pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation et de reconquête de notre souveraineté énergétique

1. Evaluation de la faisabilité du défi identifié



2. Justification de la faisabilité et identification d'autres enjeux en lien avec le défi

CNR : Compagnie Nationale du Rhône

Pourquoi c'est facile ?	Métropole de Lyon	GRDF	FEDENE	Région	The Shifters	TENERRDIS	ATMO	GRT Gaz	DRAAF	DREAL	DALTRIA	CERENA	CNR	FNE AURA	Non précisé
Des ressources multiples	X			X							X				
Des progrès efficaces et ... sur un territoire dense	X														
Une filière structurée		X		X											
Intérêt financier pour l'agriculture															X
Une technologie avancée				X			X								

Pourquoi c'est compliqué ?																		
Une disponibilité inégale / des ressources limitées			X						X	X								X
Une filière en construction, déjà présentes sur des petits réseaux			X															
Perte du capital bois à cause du réchauffement climatique																		X
En concurrence avec d'autres usages (alimentation, bois d'œuvre)					X			X	X	X								X
Nécessite une planification opérationnelle																X		
Les coûts de développement / Rentabilité	X						X											
Accès à la ressource				X								X						
Visions des usages	X										X							X
Complexité des dossiers		X																
Une gestion durable des forêts														X				
Acceptabilité																		X
Autres enjeux																		
Communiquer sur les impacts positifs						X												
Soutenir le développement de filières de production de gaz renouvelables									X									
Appropriation locale des projets									X									
Optimiser les besoins														X				

3. Identification d'actions par les acteurs en présence pour relever le défi

Actions structurantes déjà mises en œuvre	DRAAF	CRA AURA	ATMO	Shifters	GRT Gaz	GRDF	AURA EE	FNE AURA	Métropole de Lyon	CCI AURA	Région	SER	DREAL	FEDENE	FEDEREC	ADEME	Non précisés
Collectif régional, Ambition Biogaz 2028					X												
Contribuer à la connaissance des gisements en biomasse forestier et agricole grâce à la naturalisation des gisements et du Schéma régional biomasse	X																
Beaucoup de diffusion de REX dans le cadre d'Ambition Biogaz 2028											X						

Participer à la définition des gisements pour de nouveaux usages de la biomasse et principalement des déchets	X																
Méthanisation des STEP								X									
Contribuer à la soutenabilité et au développement de la méthanisation via les instances	X																
Développement massif des RCV 60% ENR en 2030 grâce au cadre stratégique et aux moyens humains								X									
Actions à renforcer																	
Renforcer les visites de sites (entre élus et services) pour favoriser l'appropriation							X										
Sensibilisation des décideurs locaux (élus) au développement des ENR thermiques				X													
Récolte et critique des données		X															
Accompagner les communes les plus petites pour le développement des RCF grâce aux syndicats et aux opérateurs													X				
Mieux traiter nos déchets avec une valorisation énergétique locale grâce à la planification										X							
Poursuivre la valorisation des ressources fatales (eaux usées, industrie) grâce à la valorisation des réussites								X									
Mettre en place un contrat chaleur renouvelable avec l'ADEME (biomasse, géothermie)								X									
Partager une vision régionale sur la disponibilité de la ressource biomasse et ses usages prioritaires								X									
Accompagner les territoires et notamment les élus pour en faire des facilitateurs grâce au ciblage des territoires qui ont de la ressource										X							
Simplifier, fiabiliser, sécuriser le développement des projets pour inciter à faire, grâce à un label solide		X															
Sensibiliser élus et citoyens sur les atouts et indispensabilité CSR trop souvent comparés à l'incinération														X			
Renforcer le réseau des élus pour agir et assurer l'articulation avec les autres réseaux																X	
Actions à engager																	

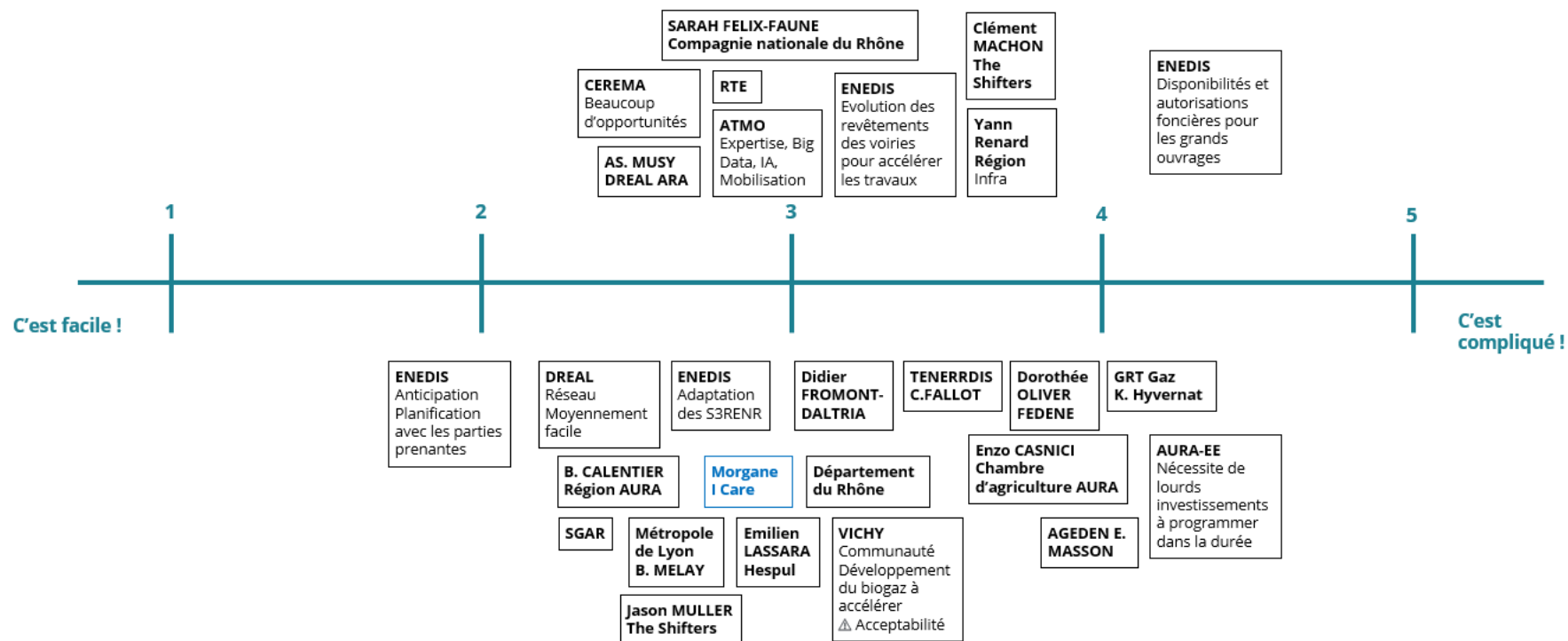
Contrôler les émissions (particules) des petites chaufferies biomasse grâce à une nouvelle réglementation			X														
Mesure des impacts environnementaux des pratiques bois/énergie sur les sols				X													
Faire connaître les différents modèles de méthanisation, de la micro-méthanisation aux projets plus importants aux différentes parties prenantes (collectivités, élus, services, monde agricole) grâce aux Ambitions Biogaz 2028						X											
Améliorer la connaissance sur les différents usages de la biomasse (des prélèvements au bois-énergie, bois construction) pour éviter les conflits d'usages et identifier les leviers grâce à l'analyse des flux							X										
Communiquer davantage sur la méthanisation, bénéfique pour l'agriculture, emploi (70% des entreprises françaises sont en AURA) grâce à Ambition Biogaz 2028 et au service communication de GRDF						X											
Pour contribuer à la communication sur les gaz verts, organiser une journée régionale « gaz verts » et mobiliser le monde industriel grâce à Ambition Biogaz 2028						X											
Faire connaître les dispositifs (BPA) de fourniture en biométhane pour que des acteurs importants, tels que la Région et les industriels puissent acheter un pourcentage de leur consommation en gaz vert et communiquer dessus, grâce à GRDF et GRT Gaz						X											
Nécessité d'engager un programme d'étude sur les conséquences de la méthanisation sur la qualité des sols (notamment humus et digestats) pour identifier les bonnes pratiques grâce à la systématisation du suivi des bilans humides								X									
Améliorer le mix énergétique des RCU grâce aux investissements / financements et à la rénovation des bâtiments permettant de diversifier les sources									X								
Contribuer à une réflexion sur une approche « complémentarité des ENR »						X											

Proposer aux porteurs de projet méthanisation et collectivités une offre d'accompagnement à l'appropriation locale des projets de méthanisation, grâce à Ambition Biogaz 2028						X													
Identifier les entreprises pour lesquelles ces solutions de production d'énergie sont réalistes et réalisables et les accompagner dans la construction du projet										X									
Géothermie : connaissance du potentiel et développement de la filière																			X
Proposer aux collectivités disposant de gisements méthanisation mobilisables une étude d'opportunité financée afin d'inciter l'émergence de projet grâce à Ambition Biogaz 2028						X													
A l'issue de l'étude de potentiel gisement gazéification, engager un AAP pour accompagner les 3 premiers projets en AURA grâce à Ambition Biogaz 2023						X													
Couvrir toutes les fosses de stockage d'effluents d'élevage grâce à des aides à la modernisation des exploitants agricoles											X								
Lancement d'un AMI pour inciter à l'émergence de projets de biométhane grâce à Ambitions Biogaz 2028						X													
Maîtriser les impacts liés à la valorisation de la biomasse (air, sol)													X						
Sécuriser le modèle économique des différentes filières. Adosser la décarbonation par les gaz verts ou chaleur fatale. Stratégie de relocalisation régionale (BPA)											X								
Étude de gisement du potentiel de gazéification (lancée depuis mars 2024)					X	X													
Rapprocher les porteurs de projet et les services instructeurs pour faciliter l'instruction des dossiers d'autorisation												X							
Organiser la visite de sites ENR à l'attention des services de l'État, des collectivités, des services instructeurs												X							

Les actions en bleu ont été identifiées en séance, par les participants, comme étant prioritaires.

Défi 3 : Adapter les infrastructures électriques, gazières, hydrogène ainsi que les réseaux de chaleur et de froid à ces nouvelles productions ENR

1. Evaluation de la faisabilité du défi identifié



2. Evaluation de la faisabilité du défi identifié

Pourquoi c'est facile ?	DREAL	GRDF	CRM AURA	Région	CEREMA	DRAAF	FEDENE	The Shifters	GRDF	RTE	DALTRIA	AGENDEN	ENEDIS	GRT Gaz	CNR	Non précisé
Planification existante ou planifiable	X															
Forts moyens qui peuvent être mis en place																X
Coordination et optimisation			X													
Infrastructures						X										X

Très bons leviers								X									
Disponibilité du foncier										X							
Classement des réseaux de chaleur											X						
Pourquoi c'est compliqué ?																	
Décisions politiques / cadre							X										X
Hydrogène couteux, à préserver aux usages non électrifiables								X									
Trop de projets											X						
Concurrence entre les réseaux												X					
Niveaux de température élevés																	X
Coûts importants en cas d'éloignement des réseaux						X											X
Disponibilités et autorisations foncières													X				
Sujet du foncier														X			
Nécessité d'adaptation aux aléas climatiques						X											
Acceptabilité																	X
Risques																	X
Soutien insuffisant															X		
Manque de visibilité, contexte mondial incertain																	X
Autres enjeux																	
Création d'un calibrage des postes	X																
Nécessité de repenser notre rapport territoire - production et territoire - consommation					X												
Chaudière Biomasse : Assurer une cohérence d'approvisionnement						X											
Réseau de gaz : à développer pour assurer les points d'injection de biogaz																	
Développer la complémentarité des réseaux gaz et réseaux de chaleur, ne pas les opposer										X							X
Le droit à l'injection limite l'adaptation nécessaire des réseaux gaz à l'injection du biométhane										X							
Enjeu de prévisibilité et de massification des projets											X						

3. Identification d'actions par les acteurs en présence pour relever le défi

Actions déjà mises en œuvre	ENEDIS	Shifters	ATMO	RTE	Région	DREAL	Vichy Communauté	FEDENE	GRDF	CEREMA	AGEDEN	Dalkia	Non précisé
Déjà des actions sur l'adaptation du réseau au CL	X												
Ne pas développer un réseau d'hydrogène pour du transport d'énergie car le taux de retour énergétique n'est pas favorable vis-à-vis de l'électricité → privilégier la décarbonation de l'industrie		X											
Les lieux de consommation sont différents des lieux de production													X
Les investissements réseau sont contraints par le droit à l'injection et limite l'émergence des projets de biométhane									X				
Actions à renforcer													
Développer l'autoconsommation collective pour limiter l'adaptation infraélectrique			X										
Faciliter le partage d'information et la priorisation des instructions des projets grâce à la DDT				X									
Connaissance des gisements et expérimentation grâce à la révision SRB et la SRADDET					X								
Actions à engager													
Enjeu RH	X												
Enjeu ZAN (les projets doivent entrer dans la quote-part région)	X												
Supprimer les fuites de méthane sur le réseau gaz (actuellement en moyenne 5%) grâce à une proposition de GRDF et GRT Gaz de contribuer à ce travail			X										
Permettre le raccordement anticipé des ENR avec des solutions flexibles (automates)				X									
Promouvoir l'expérimentation de solutions pour optimiser l'utilisation du réseau (effacement, conditions d'exploitation) grâce aux évolutions réglementaires						X							
Développer une technologie d'épuration / injection de biogaz sur ISDND grâce à GRDF, aux entreprises innovantes, au délégataire du site							X						
Utiliser le réseau gaz existant en implant							X						
Thème : Ressources													

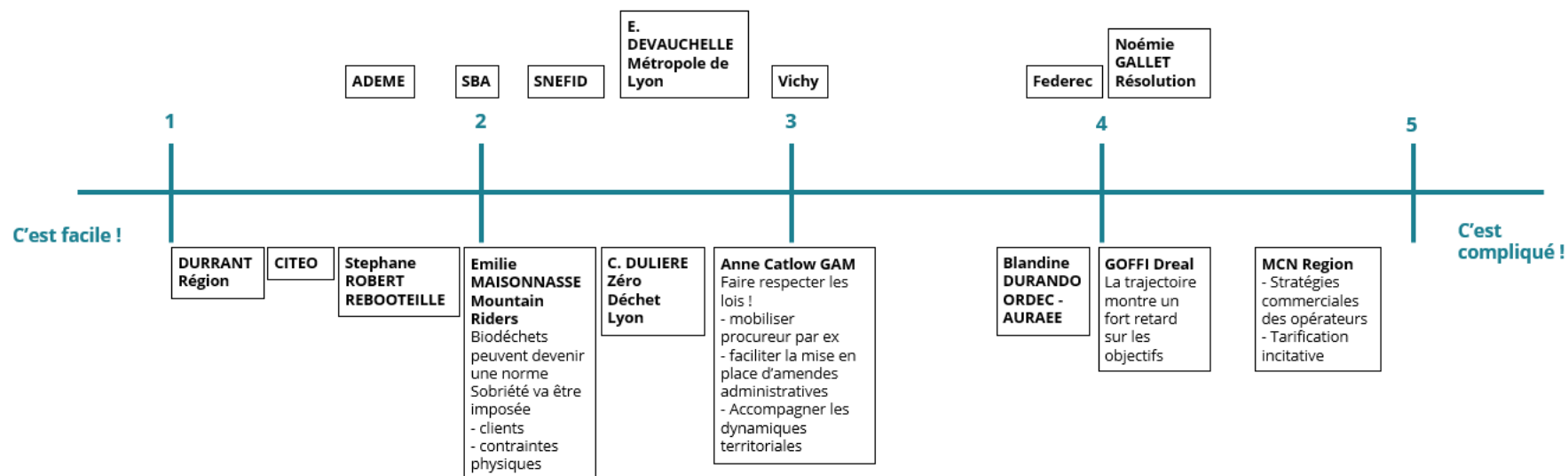
Développer la formation et la connaissance des métiers grâce à l'État, les collectivités, les entreprises								X					
Faire face à la massification des projets et investissements grâce à la DREAL pour l'instruction des projets, et à la Région/Académie pour le recrutement et les compétences				X									
Compétences et recrutement, employabilité en faisant grossir le vivier régional des profils attendus	X												
Manque de compétences dans les filières méthanisation									X				
Thème : Réseaux et planification													
Actualiser régulièrement la planification réseau sur la base de gisements fiabilisés et la planification locale (ZAER) grâce à une révision S3R régulière						X							
Contribuer à la définition des ZAE				X									
Nous rencontrons fréquemment des refus d'autorisation de voirie pour les travaux de renforcement de réseau et raccordement des sites de méthanisation									X				
Accompagner la définition des zones d'accélération grâce à des outils dédiés (cartographie, simulateurs)	X												
Anticiper la révision S3RENR					X								
Pousser les évolutions réglementaires pour assouplir les révisions de S3RENR et l'intégration des postes dans l'exonération régionale ZAN						X							
Conduire la possibilité de se raccrocher à un réseau de chaleur grâce à France Chaleur Urbaine, classement des réseaux										X			
Limiter l'expansion urbaine pour mieux rentabiliser les réseaux grâce à la densification											X		
Développer le réseau en amont des projets grâce à une meilleure visibilité des projets (ZAE, porteurs, territoires, gisements EWR précis)				X									
Mieux connaître les gisements de chaleur fatale grâce au financement de ces études										X			
Surdimensionner et anticiper des infrastructures réseau pour favoriser les projets ENR grâce à la loi APER				X									
Surdimensionner les réseaux principaux et accepter l'effacement grâce à l'expérimentation et/ou l'évolution réglementaire								X					

S3RENR – Contribuer à la conférence entre les objectifs et les perspectives développement réseau grâce à la connaissance des territoires et du réseau des producteurs et de projets	X												
Équiper en ENR (photovoltaïque) en ville là où le réseau est déjà apte à recevoir ce surplus de production grâce au réseau déjà présent		X											
Thème : Complémentarité des réseaux & gouvernance													
Coopération gouvernementale entre les réseaux													X
Travailler avec les syndicats d'énergie et les différents acteurs de développement des projets grâce à une « gouvernance » territoriale améliorée										X			
Avoir des infrastructures de réseau de chaleur « ready » à la connexion avec d'autres ENR que celles existantes grâce à davantage de coopération entre projet et sources d'énergie, et aux entités organisatrices											X		
Une réflexion sur une approche « complémentarité des réseaux » afin d'optimiser le mix énergétique et ne pas créer de concurrence entre ENR								X					
Thème : Foncier													
Forte contrainte foncière pour le développement des ouvrages réseau et sites de méthanisation (ZAN, contraintes réglementaires)								X					
Réaliser les postes électriques avec des terrains sanctuarisés dans la ZAN grâce au Conseil régional				X									
ZAN et ouvrages réseau grâce à la garantie de réalisation foncière des ouvrages clé (loi ZAN, quote-part Région)	X												

Les actions en **bleu** ont été identifiées en séance, par les participants, comme étant prioritaires.

Défi 4 : Atteindre les objectifs de la loi AGEC et de la LTECV pour réduire la production de déchets et de l'enfouissement

1. Evaluation de la faisabilité du défi identifié



2. Justification de la faisabilité et identification d'autres enjeux en lien avec le défi

Pourquoi c'est facile ?	DREAL	SBA	Région	Citeo	Mountain Riders	GAM	GRDF	SINEFID	D1	SBA	Non précisé
Déploiement progressif des REP											X
La sobriété va être imposée					X						
Pourquoi c'est compliqué ?											
Manque de pression pour tenir les objectifs	X										X
Coût des matières		X									
Faire respecter les lois						X					
Accompagner les dynamiques territoriales						X					
La loi AGEC peu incitative sur les objectifs de valorisation							X				

Développer l'offre économique, favoriser les investissements									X				X
Contraintes plus fortes que l'enfouissement									X				
Manque de transversalité													X
Moyens insuffisants											X		
Autres enjeux													
Communiquer sur le futur règlement éco-conception			X										
Défi facile si mise en place du TGAP : General Tax on Polluting Activities				X									
Loi AGEC : manque de contraintes et de sanction													X
Il faut associer des budgets dédiés													X
Privilégier la réduction à la source										X			

3. Identification d'actions par les acteurs en présence pour relever le défi

Actions déjà mises en œuvre	AURA EE	Métropole de Grenoble	Rebooteille	SBA	CITEO	Vichy Communauté	Région	SNEFID	Métropole de Lyon	FEDEREC	DREAL	Groupe	GRDF	ATMO
Suivi des tonnages DMA produits et suivi des déchets enfouis grâce à une enquête annuelle	X													
Schéma directeur 2030 / loi AGEC, me doter des outils de traitement ad hoc, accompagner les dynamiques des réduction grâce à la volonté politiques et à plus de moyens		X												
Développer un réseau de plus de 150 points de collecte sur l'Ain, le Rhône et la Loire : objectif de 10% de réemploi en 2027			X											
Donner les outils aux usagers pour leur permettre de réduire leurs déchets				X										
Financement de moyens de pré-collectes des emballages pour augmenter le tri grâce à des appels à projet pour les collectivités					X									
Déploiement de points de collecte bio déchets grâce à la volonté politique et à la demande citoyenne						X								
Réduire les capacités d'enfouissement de la région et faire connaître l'avancement des 3 thématiques sur le territoire régional grâce aux observatoires régionaux et à la collaboration État / Région / ADEME							X							
Unité de tri et CSR grâce à l'augmentation de la TGAP et à plus de réglementation ISDND								X						

Généralisation du tri des biodéchets sur tout le territoire grâce aux marchés publics et au financement par la TEOM									X					
Développer de nouvelles filières pour recycler de nouveaux matériaux grâce aux outils industriels et aux moyens de collecte, de tri et à la connaissance des matières										X				
Sensibiliser les habitants et professionnels aux gestes de réduction et de tri grâce au contact avec les habitants et à un retour qualitatif et quantitatif aux usagers									X					
Accompagner des producteurs de boissons à adapter leurs emballages au réemploi (objectif 10% réemploi en 2027)			X											
Actions à renforcer														
Renforcer les contrôles sur les exutoires (ISDND) relatifs à la qualité des déchets admis (absence de valorisables) grâce à l'inspection des installations classées											X			
Atteindre la diminution du tonnage ISDND grâce à l'augmentation de la TGAP								X						
Financer les nouveaux VIVE / revamping VILE, et faire respecter les règles auprès des habitants, des collectivités, des entreprises, des éco-organismes												X		
Soutenir financièrement la collecte pour réemploi des emballages en verre (en cours) grâce à une contribution financière					X									
Plus de valorisation des données des déchets produits et enfouis avec une carte tri à la source de biodéchets et une carte de réemploi	X													
Mieux accompagner le développement de la TI grâce à un forfait par habitant pour les collectivités et à un zonage de la fiscalité					X									
Moderniser mes moyens de tri et mieux former mes salariés grâce à des investissements à engager et des créations d'installations nouvelles, et à l'EN2R (en cours de déploiement)										X				
Faire la promotion de la collecte séparée des biodéchets vis-à-vis des collectivités locales, entreprises et IAA grâce à tous les acteurs volontaires													X	
Finaliser le déploiement des solutions de tri au service des biodéchets				X										

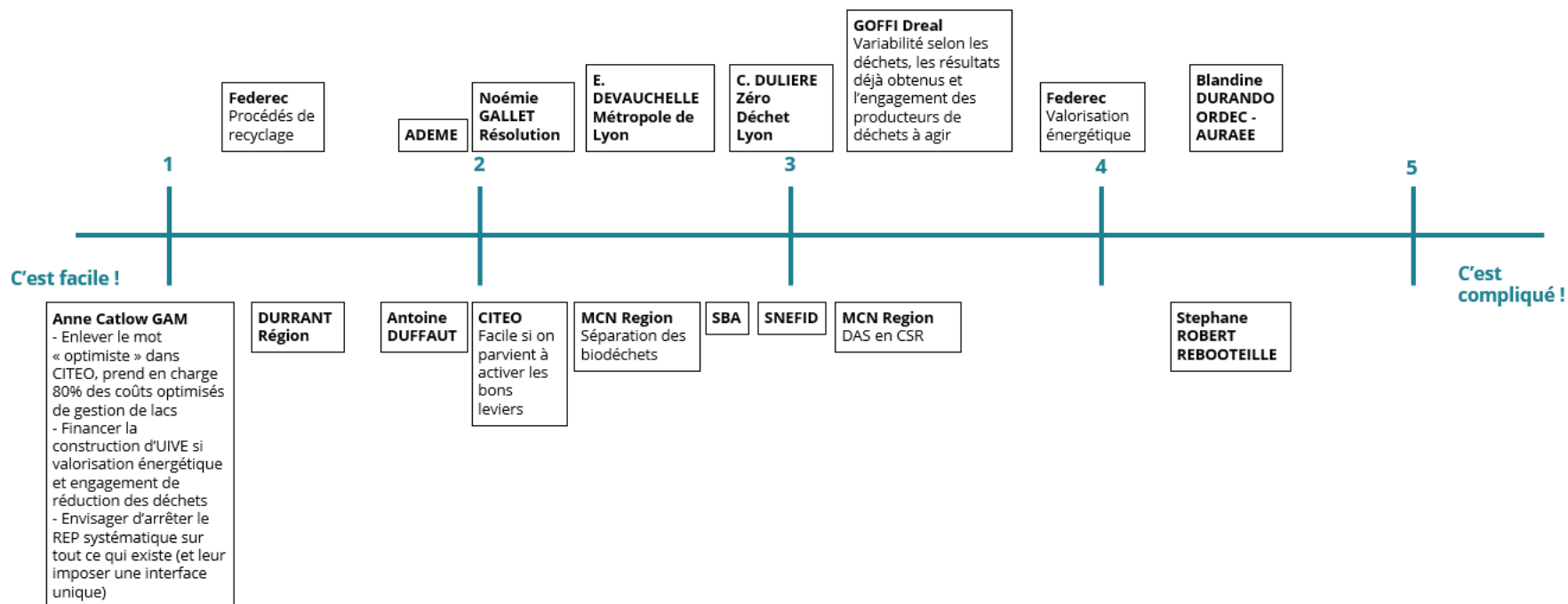
Mener des actions de sensibilisation / prévention au sein des ménages pour augmenter le tri (tarification incitative ?) grâce à une mise en œuvre politique												X		
Tri hors domicile grâce à un soutien financier des villes						X								
Faciliter la constitution d'écosystèmes territoriaux favorisant la séparation des biodéchets et identifier des opportunités pour le réemploi dans les filières en REP grâce à une démarche territoriale portée par les EPCI et au dialogue avec les éco-organismes							X							
Actions à engager														
Fixer des objectifs à long terme sur le réemploi et voter le retour de la consigne à grande échelle grâce à un amendement de la loi AGECE												X		
Réaliser une action régionale de contrôle des centres de tri de DAEND (performance de tri, exutoires) 2024-2026 grâce à l'inspection des installations classées et au travail conjoint avec les DREETS												X		
Synthèse de solutions pour réduire les déchets : schéma de collecte et tarification incitative via le suivi des données REP	X													
Mettre en place une communication globale vers le citoyen (impact consommation et geste de tri) grâce au financement des éco-organismes notamment (problème de compréhension du citoyen et au nombre de REP)							X							
Voir quelles actions on pourrait évaluer en termes de gains d'émissions (ex : compostage)														X
Mettre en relation la production de déchets et les entreprises industrielles grâce aux laboratoires ECI, à l'animation, au Salon ECI				X										
Développer la filière CSR (seule capable de détourner de l'enfouissement les tonnages de déchets non recyclables et triés) grâce à un réseau de chaudières CSR de petite taille (moins de 20MW)										X				
Soutenir la transition des producteurs vers le réemploi grâce à une prise en charge des coûts liés à la transition												X		
Augmenter l'exutoire par CSR grâce à une unité énergétique à développer								X						

Contrôle du respect des objectifs (tri, réemploi, valorisation) par les acteurs économiques, massivement, grâce à l'exercice du pouvoir de police												X			
Effectuer des contrôles sur les entreprises pour le respect de leurs obligations en termes de tri grâce à la DREAL						X									
Réemploi du verre, financer des points de collecte pour réemploi grâce à un barème de soutiens par points de collecte déployés					X										

Les actions en **bleu** ont été identifiées en séance, par les participants, comme étant prioritaires.

Défi 5 : Améliorer la valorisation des déchets, en développant la valorisation énergétique et les procédés de recyclage, notamment pour atteindre 77% de bouteilles en plastique recyclé sur le marché d'ici 2025 (et tendre vers 100% d'ici 2030)

1. Evaluation de la faisabilité du défi identifié



2. Evaluation de la faisabilité du défi identifié

Pourquoi c'est facile ?	GAM	FEDEREC	CITEO	Région	ADEME	Vichy	MCN Région	D2	SNEFID	GRDF		Non précisé
Leviers de performance connus			X									
Modèle d'affaire					X							
Les technologies de valorisation énergétiques existent						X						
Fort intérêt pour la valorisation matière								X				

Pourquoi c'est compliqué ?												
Acceptabilité		X								X		X
Incorporation de matière recyclée					X							
Dimensionnement et financement des outils de valorisation énergétique												X
Manque de filières énergétiques									X			
Visibilité et coûts des procédés									X			
Complexité de mettre en place les équipements										X		
Accès au foncier										X		
Décalage temporel					X							
Accompagnement au changement pour le tri												X
Très peu d'infrastructures régionales pour le recyclage												X
Retard politique			X									
Besoin d'un écosystème complet							X					
Autres enjeux												
Financer la construction d'UIVE si valorisation énergétique et engagement de réduction des déchets	X											
Envisager d'arrêter les REP systématiques	X											
Améliorer les procédés de recyclage		X										
La réduction des déchets												X
Défi facile si mise en place du TGAP : General Tax on Polluting Activities			X									
Identifier les besoins et faire se rencontrer l'offre et la demande				X								
Soutenir l'éco conception et l'économie de la fonctionnalité	X				X							
Faciliter le surtri	X											
Vérifier les engagements des éco organismes	X											
Recyclage des TLC (aujourd'hui exportés en Afrique)												X
Le recyclage nécessite de la matière première vierge et doit rester une solution secondaire par rapport à la prévention et au réemploi												X

3. Identification d'actions par les acteurs en présence pour relever le défi

Actions déjà mises en œuvre	GAM	ADEME	Groupe	Métropole de Lyon	Métropole de Grenoble	GRDF	RRR AURA	SBA	Zéro déchets Lyon	CITEO	DREAL	Mountain riders	Vichy Communauté	SNEFID	Non précisé
Augmenter les quantités de CS collectés et traités, améliorer la valorisation énergétiques (VIVE – 300GWh), faciliter le tri de matière et le réemploi grâce au nouveau CDT/VIVE, à la collecte incitative, au Schéma directeur Déchets	X														
Continuer à encourager les recycleries à mettre en place les filières REP et la traçabilité des flux grâce aux éco-organismes, GO recycleries							X								
Investir plus dans les unités de tri et de recyclage grâce à la création et au développement														X	
Orienter les soutiens financiers avec l'incorporation de matières recyclées grâce à l'AAP ORMAT		X													
Mise en œuvre d'une double valorisation énergétique sur une ISDND (épuration injection biogaz) grâce au DSP													X		
Actions à renforcer															
Renforcer les contrôles des exutoires de déchets et des producteurs de déchets grâce à une commande régaliennne et au financement											X				
Atteindre les objectifs de recyclage et collecte des flux grâce à un soutien financier et des collectes dédiées opérationnelles															X
Promouvoir des skis / matériel de sport avec des matières qui se recyclent grâce à ADN skis												X			
Accompagner les entreprises qui envisagent d'étudier et/ou de mettre en place des filières de prétraitement et valorisation en production de gaz renouvelable						X									
Faire respecter la hiérarchie de gestion des déchets : évitement > réemploi > valorisation, engager une culture de la valorisation avant le jetable, grâce aux institutions (Région, Département, Collectivité)									X						
Sensibiliser les entreprises à améliorer la valorisation des déchets													X		

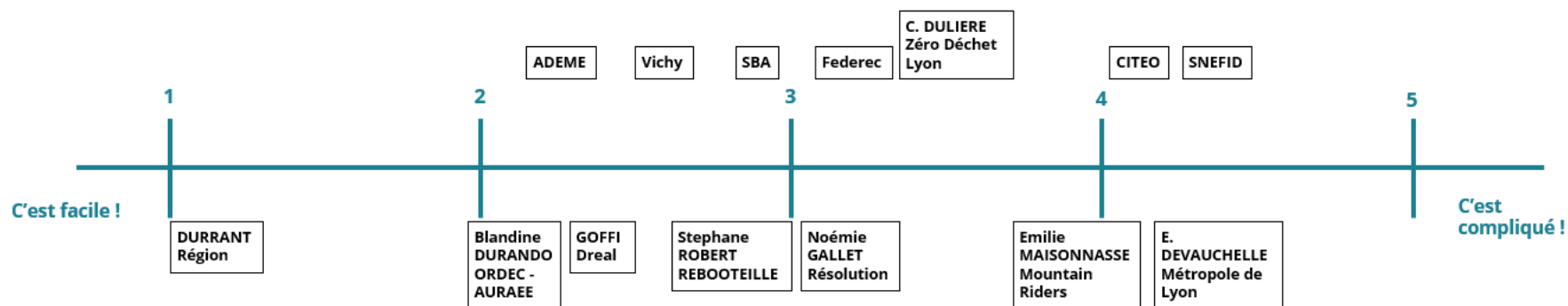
Alimenter la filière grâce à la création d'une filière REP vaisselle et une filière REP livres																		X
Augmenter la collecte des emballages des citoyens grâce au financement de moyens pour les collectivités, bas de tri, communication, TI, collecte de carton, hors foyer											X							
Augmenter le soutien à l'écoconception (affichage environnemental, production) grâce à la conception de l'outil AE, une méthode et des outils		X																
Financer les ressourceries locales, en déployant l'exemple de certaines en zone déchetterie grâce au financement																		X
Animation d'une dynamique d'acteurs au niveau régional pour développer la valorisation de matières des TLC non réemployables qui sont aujourd'hui exportées grâce à la CRESS AURA et quelques projets pilotes							X											
Actions à engager																		
Mise en place d'une tarification incitative totale ou partielle grâce à un engagement politique																		X
Contrôle des entreprises / DAE (tri et flux)		X																
Signal prix : taxes, avoir les équipements du traitement et valorisation sur le territoire, grâce à la facilitation d'installations et au foncier (acceptabilité)			X															
Mieux caractériser et contrôler les matériaux collectés en DAE grâce aux observatoires et au législateur			X															
Redimensionnement et modernisation des unités de valorisation énergétiques grâce à des aides financières nationales et régionales nécessaires				X	X													
Mieux connaître la filière déchets solides (bois, CSR) afin d'analyser les possibilités de développer les solutions de gazéification grâce à la Région							X											
Industrialiser le tri des textiles pour réemploi grâce à la R&D et au financement de solutions		X																
Accompagner et encourager des actions de sensibilisation, dans les recycleries de la région, pour sensibiliser le GP aux bonnes pratiques en matière de							X											

déchets grâce aux 60 recycleries et un financement régional de la DREAL															
Hausse de la TGAP enfouissement (trajectoire 2025-20xx) et surtaxer les chargements de déchets valorisables admis en LSDND grâce à une nouvelle loi et à une loi de finance															X
Avoir un signal prix qui soit réellement incitatif grâce au TI, aux consignes								X							
Développer la culture d'achat d'objets valorisés pour des TVA plus avantageuses que les équivalents neufs grâce à une TVA révisée par l'État									X						
Augmenter la TI en AURA en priorité sur le rural et le semi-rural grâce à une obligation légale										X					

Les actions en **bleu** ont été identifiées en séance, par les participants, comme étant prioritaires.

Défi 6 : Développer les filières de réemploi en lien avec les entreprises de la région

1. Evaluation de la faisabilité du défi identifié



2. Justification de la faisabilité et identification d'autres enjeux en lien avec le défi

Pourquoi c'est facile ?	FEDEREC	Citeo	ADEME	Résolution	D3	GAM	Non précisé
A l'échelle d'un territoire	X						
Acteurs locaux		X		X			
Fond réemploi et réparation			X				
Volonté du public et des entreprises				X			X
Spécialisation, professionnalisation, massification en cours				X			
Pourquoi c'est compliqué ?							
Manque de pression pour tenir les objectifs							
Temporalité			X				
Les coûts							X
Besoin d'une vision long terme							X
Il faut faire comprendre à toutes les entreprises l'intérêt du tri							X
Loi AGEC peu contraignante							X
Sous dimensionnement des projets							X
Complexe pour un impact important							X
Suivi des indicateurs et mesure des performances							X

Mettre à disposition suffisamment de matière												X
Passage à l'échelle nationale pour le réemploi des emballages		X										
Autres enjeux												
Emballages : développer des boucles locales, en mutualisant les contenants et le lavage		X										
Avoir des filières dans la région au plus près de la production des déchets permettra d'en réduire le transport								X				
Mettre en place une consigne obligatoire, développer les centres de lavage, soutenir les démarches territoriales										X		
Les entreprises doivent être exemplaires												X
Urgence à basculer vers une économie circulaire qui produit moins												X
Opportunité de créer des filières, adhésion du public au principe												X

3. Identification d'actions par les acteurs en présence pour relever le défi

Actions déjà mises en œuvre	RRR AURA	Mountain Riders	FEDEREC	ATMO	Région	ADEME	AURA EE	Groupe	Rebooteille	Zéro Déchets Lyon	DREAL	Non précisé
Observer et mettre à jour les structures de type recycleries et les zones de réemploi en déchetteries publiques							X					
Inspection incinérateur : les valorisables ne doivent pas arriver en incinération, en lien avec l'ORDEC, cartographie des filières											X	
Continuer à informer, sensibiliser sur les bénéfices du réemploi et les enjeux à changer nos pratiques (sortir du jetable) grâce à nos actions et initiatives auprès des citoyens, collectivités et entreprises										X		
Continuer à faire vivre des groupes de travail / actions de pair-aidance / formation pour encourager le développement de bonnes pratiques des acteurs du réemploi grâce au DEEP conseil régional AURA	X											
AAP recycleries, Réseau régional des ressources et recycleries grâce aux crédits de la Région					X							
Développer un réseau de 150 points de collecte, accompagner 45 producteurs locaux pour adapter leurs emballages									X			
Actions à renforcer												
Valoriser ++ le sujet réemploi grâce au site internet, à l'outil QDQS, aux visites de sites							X					

Intégrer et augmenter les critères de réemploi dans les marchés publics grâce à l'État et aux collectivités								X				
Soutenir financièrement l'installation de centres de lavage de bouteilles de haute capacité grâce à l'AAP, subventions, Prise de capital dans le SCIC												X
Expérimenter / déployer le réemploi dans la vente à emporter dans les restaurants de montagne, grâce à l'AAP CITEO et au Réseau Montagne		X										
Élargir le réseau de points de collecte, et notamment via la grande distribution									X			
Encourager la professionnalisation des acteurs pour augmenter les taux de réemploi via la réparation, le reconditionnement grâce à la formation, la pair-aidance, le financement, le bénévolat	X											
Promouvoir activement le réemploi, notamment la consigne du verre, grâce à une campagne de communication												X
Remobiliser notre réseau de groupes locaux régional pour agir plus massivement grâce à un projet de communication en commun										X		
Actions à engager												
Création d'une instance de coordination par filière au niveau régional permettant aux acteurs intermédiaires, prescripteurs d'échanger et de suivre les objectifs grâce aux réseaux de l'URS, collectivités, entreprises	X											
Développer l'accès au foncier, les financements pour faire construire, la réhabilitation grâce à la réhabilitation de friches, l'ADEME, la FEDER												X
Systématiser les consignes dans les commerces et les fontaines à eau en montagne grâce au réseau Montagne et Alpes Consignes		X										
Inventer de nouveaux moyens de collecte (contenants, manipulation, véhicules) qui permettraient d'optimiser le réemploi grâce à la R&D et aux partenariats ESS			X									
Développer la labellisation pour inciter les consommateurs au réemploi, et mettre en lumière les initiatives qui contribuent au sujet												X
Essayer d'évaluer les actions développées en termes de Air/Climat si les données sont disponibles et que des calculs sont réalisables				X								
Diminuer les charges pour les entreprises de la réparation												X
Évolution des acteurs du réemploi (diversification), nécessité de s'assurer de la cohérence de l'écosystème que l'on continue à créer,					X							

problème de concurrence entre acteurs. Prise en compte de la diversité des acteurs dans les arguments des éco-organismes												
Soutenir des « nouvelles » filières modèles						X						
Systematiser les draps réutilisables avec les hébergeurs en montagne, grâce au Réseau Montagne		X										
Étendre l'observation aux entreprises du réemploi grâce aux enquêtes annuelles et au financement Région/ADEME							X					

Les actions en **bleu** ont été identifiées en séance, par les participants, comme étant prioritaires.